



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107884>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-107884**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-94299

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Grenoble Alpes Metropole Eau

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20004071500142

**Ville** : GRENOBLE

**Code postal** : 38031

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de démolition et de construction de réservoirs d'eau potable situé sur la commune de Saint-Egrève (route de Proveysieux)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232154

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. 2 lots : terrassement, génie civil et aménagements connexes (marche avec 1 tranche optionnelle) et équipements hydrauliques et électromécaniques (marché ordinaire) Les travaux/prestations sont réglés par des prix forfaitaires. Les prix sont révisables mensuellement. Délai de validité des offres : 180 jours. Une retenue de garantie de 3 % du montant initial bon de commande (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée (remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande). Le montant de l'avance est fixé à 20 % du montant initial. Les critères et les sous-critères d'analyse des offres sont définis au RC

**Critères d'attribution** : Valeur technique (sous-critères définis dans le Rc) : 40% Prix : 60%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/10/2025 à 10h00, lire 10/10/2025 à 10h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/09/2025